



« *L'énergie est notre avenir, économisons-la* », à lui seul cet avertissement, imposé par décret sur toutes les publicités émanant du secteur de l'énergie depuis le 1^{er} mars 2007, résume la situation et montre combien l'indépendance à l'énergie est devenue un défi crucial pour notre société.

Le SICECO, Syndicat d'énergies depuis fin 2008, s'implique fortement dans ce domaine. Il a récemment confirmé sa volonté de mener une politique énergétique efficace, évolutive et adaptée aux spécificités du territoire en participant à la concertation pour la mise en place du Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE). Prévu dans la Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 portant «engagement national pour l'environnement», ce schéma a pour vocation de définir les grandes orientations et les objectifs régionaux aux horizons 2020 et 2050 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande d'énergie, de lutte contre la pollution de l'air et d'adaptation au changement climatique.

Fort de son expérience dans le domaine de l'énergie et en lien étroit avec les élus de par ses activités, le SICECO devient l'interlocuteur privilégié et doit définir une stratégie énergétique pour les territoires : développement d'une énergie renouvelable appropriée au contexte local, valorisation des réseaux de gaz naturel par injection du biogaz, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, Cette stratégie doit être garante de l'indépendance énergétique de nos communes et de la diminution de la vulnérabilité des citoyens face aux coûts croissants des énergies fossiles.

Parce que les communes ont un rôle primordial à jouer dans le développement des énergies renouvelables, nous avons voulu vous donner les clés essentielles à la bonne conduite d'un projet. Fonctionnement, procédure, réglementation, conseils, aides financières, performances, les énergies renouvelables se dévoilent et le rôle du SICECO se clarifie. Grâce à ce carnet de bord qui réunit les connaissances les plus récentes dans le domaine, vous aborderez plus sereinement vos projets et vous choisirez l'énergie qui vous convient.

Devant la tâche immense qui nous attend, sachez que les membres du Bureau et des Commissions ainsi que mes services s'investissent pour vous proposer et définir des orientations communes judicieuses et vous guider dans le développement de vos projets.

Jacques Jacquenet, Président du SICECO



Réglementations en pleine mouvance, procédures administratives parfois longues et fastidieuses ou encore fonctionnement compliqué, le monde des énergies renouvelables peut paraître obscur aux communes qui, souvent, sont désarmées face à tant de complexité. Le SICECO s'est donc engagé à devenir votre interlocuteur privilégié dans ce domaine. Il vous accompagne dans vos projets de développement des énergies renouvelables. Son champ d'action est large : il apporte des conseils techniques, élabore des cahiers des charges, vous assiste dans les démarches administratives, analyse les études de faisabilité réalisées par des professionnels, vérifie le contenu des contrats de maintenance... En site isolé, plus particulièrement, le SICECO assure la maîtrise d'ouvrage des travaux. Douze sites isolés en Côte-d'Or sont déjà équipés d'une production autonome d'électricité issue de sources renouvelables.

Ainsi, le SICECO facilite les démarches des communes pour que les énergies renouvelables deviennent accessibles à tous. C'est en mutualisant nos compétences que nous arriverons à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

**Anne-Marie Terrand, Vice-présidente du SICECO
chargée de la Commission Développement Durable,
Énergies renouvelables et Maîtrise de l'Énergie**

Qui pour m'accompagner dans mon projet de développement des énergies renouvelables ?

La Commission Développement Durable, Énergies Renouvelables et Maîtrise de l'Énergie :

- Analyse et développe les énergies renouvelables en
 - Étudiant le contexte général des énergies renouvelables avec les services du SICECO
 - Prenant en compte les changements de réglementation ou les évolutions des pratiques locales
 - Visitant des installations existantes
- Émet des propositions au Président afin d'optimiser la qualité et l'efficacité des services proposés aux communes
- Accompagne les communes en
 - Recensant leurs souhaits et leurs besoins
 - Soutenant les communes adhérentes dans leurs projets face aux différents acteurs locaux
 - Apportant aide et conseil pour les économies d'énergie
- Sensibilise les élus et autres acteurs du département (guide des énergies renouvelables, visite sur site, ...)

La cellule énergie du SICECO :

- Conseille les élus sur tous les domaines liés aux énergies en général
- Réalise les prédiagnostics énergétiques des bâtiments communaux
- Sensibilise les élus et les utilisateurs des bâtiments communaux aux économies d'énergie et à la réglementation en pleine mouvance ...
- Valorise les travaux générant des économies d'énergies : gestion des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), diffusion des actions exemplaires et motivantes
- Développe les énergies renouvelables (exemple : alimentation en électricité des sites isolés par les énergies renouvelables)
- Accompagne, dans le cadre de ses missions d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE), les communes membres dans l'aménagement et l'exploitation de toute installation de production, de transport, de cogénération et de récupération d'énergie, de valorisation énergétique et de réseau de chaleur. Elle Intervient en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets de production photovoltaïque raccordée au réseau et de chaufferie bois communales
- Optimise l'énergie dans le cadre de la maîtrise de la demande d'électricité : apporte des solutions simples et économiques aux contraintes électriques rencontrées par certains usagers
- Mutualise les moyens : crée un appel d'offres afin d'obtenir des prix compétitifs dans le cadre d'un marché d'achat d'énergie, d'intégrer des services annexes tels que la fourniture des consommations sous format informatique

Comment utiliser ce guide ?

Chaque énergie, symbolisée par une couleur différente, fait l'objet d'un chapitre divisé en plusieurs parties :

Je découvre

Informations sur le fonctionnement

Je monte

Toutes les démarches pour monter un projet

Je maîtrise

Informations sur les coûts, les tarifs, parfois les subventions si une partie spéciale n'y est pas consacrée

Je réussis

Tous les conseils pour réussir un projet

J'alimente

Comment alimenter un site isolé par une production autonome d'électricité ? Les expériences du SICECO, ...

Je m'interroge

Points sur la réglementation complémentaire ou la fiscalité si nécessaire

Je réalise

des économies d'énergie dans une démarche HQE

Je m'engage

mon projet biomasse

Je connais

Points d'information complémentaire selon l'énergie renouvelable

Je maîtrise

Je fais attention

au réseau électrique

les labels